



Onzième session
PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA HUIT CENT VINGT-SIXIEME SEANCE

tenue au Siège, à New-York,
le mardi 22 janvier 1957, à 10 h. 30.

Président :

M. BELAUNDE

(Pérou)

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive : rapport de la Commission du désarmement [Point 22 de l'ordre du jour] (suite)

Discussion générale

Discours de :

M. Nase	(Albanie)
M. Mahgoub	(Soudan)
M. Tarabanov	(Bulgarie)
M. Tarazi	(Syrie)
M. Jamali	(Irak)
M. Hamdani	(Pakistan)
M. Mahmoud	(Egypte)
M. Aznar	(Espagne)

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte mimeographié sous la cote A/C.1/SR.826. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive, qui paraîtra en volume imprimé.

REGLEMENTATION, LIMITATION ET REDUCTION EQUILIBREE DE TOUTES LES FORCES ARMEES ET DE TOUS LES ARMEMENTS; CONCLUSION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE (OU D'UN TRAITE INTERNATIONAL) CONCERNANT LA REDUCTION DES ARMEMENTS ET L'INTERDICTION DE L'ARME ATOMIQUE, DE L'ARME A HYDROGENE ET DES AUTRES TYPES D'ENGINS DE DESTRUCTION MASSIVE : RAPPORT DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT (DC/83; A/C.1/783, 784; A/C.1/L.160, L.161, L.162) [Point 22 de l'ordre du jour/ (suite).

M. NASE (Albanie) : Dans les temps présents, il n'y a pas de problème plus important pour la cause de la paix que le problème du désarmement. Cela est universellement reconnu et les peuples pacifiques du monde entier attendent à juste titre que soit réalisé dans ce domaine l'accord dont dépend leur avenir. Il est tout naturel que mon gouvernement, qui fonde sa politique sur la défense de la paix et le développement pacifique de la République populaire d'Albanie, attache toute l'attention nécessaire à ce problème. Nous estimons à sa juste valeur l'immense portée de la question pour les destinées de l'humanité. Nous ne nions pas le caractère délicat et complexe du problème. Mais nous avons la conviction que les possibilités existent pour la réalisation de l'accord. Et si la bonne volonté, indispensable, de toutes les parties avait existé, la longue période de temps pendant laquelle se sont déroulées des discussions y relatives aurait suffi pour atteindre les solutions attendues ou, du moins, pour appliquer les premières mesures pratiques dans la voie du désarmement.

Aucun problème international n'a fait l'objet de discussions si prolongées que celui du désarmement. Malgré cela, jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de résultat. Aucune mesure n'a été adoptée. La raison en est que les milieux influents des Puissances occidentales, qui sont directement intéressés à la course aux armements, font tout le possible pour empêcher le règlement du problème du désarmement ainsi que celui des autres problèmes internationaux en suspens. Tous leurs efforts, durant les dix dernières années, ont visé, en dernière analyse, à créer des obstacles pour empêcher tout accord sur la question et pour aggraver davantage la situation internationale. Les peuples du monde ne peuvent pas ne pas tenir compte de faits tels que l'accroissement des budgets militaires aux Etats-Unis d'Amérique, l'intensification des préparatifs militaires des pays membres de l'OTAN et particulièrement de l'Allemagne occidentale, les efforts en vue d'inciter le plus possible à l'activité des pays participant aux pactes agressifs dirigés par les Etats-Unis d'Amérique.

Mais les peuples, qui condamnent la guerre et la course aux armements, ne peuvent approuver de pareils plans. Ils désirent mener une vie pacifique et paisible, aussi bien pour eux-mêmes que pour les générations futures. C'est pour cette raison qu'ils demandent instamment la réalisation d'un accord sur le désarmement et l'interdiction des armes nucléaires. Les peuples exigent que, des phrases sur le désarmement, on passe à sa réalisation pratique.

Si l'on examine attentivement l'attitude adoptée par chacune des grandes Puissances dans la question du désarmement, on ne peut pas ne pas reconnaître les efforts continus de l'Union soviétique en vue d'arriver à un accord sur tous les aspects du problème et de supprimer ainsi la menace d'une nouvelle guerre. Il convient de tenir compte du fait qu'à plusieurs reprises l'Union soviétique est allée au devant des propositions des Puissances occidentales. Mais il est caractéristique que toutes les fois que le Gouvernement soviétique a adhéré aux propositions mêmes des Puissances occidentales, celles-ci s'en sont départies. Tel est par exemple le cas du niveau des forces armées ou celui de l'interdiction des armes nucléaires, conditionnée par les Puissances occidentales à la réduction des armements de type classique jusqu'à 75 pour 100 des réductions prévues.

De même, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte des propositions concrètes successivement faites par l'Union soviétique afin de sortir de l'impasse créée par les Puissances occidentales. Telles sont les propositions demandant aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies de s'engager à s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la force et d'utiliser les armes nucléaires, la proposition tendant à l'arrêt immédiat des explosions nucléaires expérimentales, la proposition concernant l'adoption par chaque Etat de mesures en vue de réduire les forces armées et d'arrêter la course aux armements sans attendre un accord international sur le désarmement, proposition au sujet de laquelle l'Union soviétique a donné l'exemple en procédant d'ores et déjà à son application, ainsi que d'autres propositions.

Il est à regretter que les Puissances occidentales non seulement n'aient pas témoigné de la bonne volonté nécessaire pour examiner avec tout le sérieux qu'elles méritent les propositions soviétiques en vue d'arriver à un accord, mais au contraire aient posé condition après condition et des prétextes divers pour éluder la solution du problème du désarmement. Telle est la condition consistant à faire

dépendre l'interdiction des armes atomiques de la réduction préalable des armements de type classique ou la condition consistant à faire dépendre la cessation de la course aux armements du règlement d'un certain nombre de problèmes politiques, ou l'exigence du contrôle préalable au désarmement, et ainsi de suite. Tout cela dans le but évident de faire traîner les discussions, sans arriver à aucun résultat, car il est hors de doute qu'une telle façon d'agir ne fait que rendre encore plus difficile la solution d'un problème déjà suffisamment compliqué.

L'un des aspects les plus importants du problème du désarmement est celui de l'interdiction des armes nucléaires. Le monde entier demande l'interdiction de ces armes, les plus destructives et les plus meurtrières. La solution de ce problème aurait, sans autre, une influence positive sur toute la question du désarmement et contribuerait beaucoup au relâchement de la tension internationale, créant ainsi des conditions favorables non seulement pour le désarmement mais aussi pour la solution des questions internationales en suspens.

Nous ne pouvons pas ne pas apprécier hautement les efforts déployés en ce sens par l'Union soviétique, qui a demandé constamment l'interdiction totale des armes nucléaires, l'arrêt de la fabrication de ces armes, leur élimination des armements de tous les Etats et la destruction des stocks existants.

Il convient de rappeler à ce sujet la position des Puissances occidentales. Avant l'acceptation par l'Union soviétique du niveau des effectifs proposés par les Puissances occidentales, celles-ci ont présenté une proposition selon laquelle l'interdiction totale des armes nucléaires ne pourrait être acceptée que lorsque la réduction des armements de type classique aurait atteint 75 pour 100 des réductions prévues. Mais dès que l'Union soviétique eut accepté cette proposition et qu'il devint ainsi possible de faire l'entente à ce sujet, les Puissances occidentales sont revenues sur leur propre proposition et ont relégué au second plan la question des armements de type classique en déclarant qu'il fallait commencer par les armes nucléaires.

Dans le projet de déclaration des Etats que le Gouvernement soviétique a présenté en juillet dernier à la Commission du désarmement, il était proposé entre autres choses d'interdire l'utilisation des armes atomiques et thermonucléaires. Cette proposition a été elle aussi repoussée par les Puissances occidentales.

Celles-ci n'ont pas accepté non plus l'importante proposition, soutenue par l'Inde, l'Union soviétique, ainsi que par d'autres Etats pacifiques, concernant l'interdiction des essais nucléaires, ce qui pourrait constituer le premier pas vers leur interdiction totale.

La même situation se présente à l'étape actuelle des négociations entre les grandes Puissances. L'Union soviétique propose l'interdiction, dans un délai de deux années, des armes nucléaires, l'interdiction de leur emploi et la destruction des stocks existants. En outre, un projet de résolution soumis par la délégation soviétique propose l'arrêt immédiat des essais d'armes nucléaires. Il est à regretter que, dans le mémorandum que nous ont soumis les Etats-Unis d'Amérique, on doive noter la même position négative en ce qui concerne l'interdiction des armes nucléaires.

Pour ce qui est de la suggestion des préavis à donner en cas d'expériences nucléaires, ainsi que de l'enregistrement des explosions nucléaires expérimentales, que propose le projet présenté par le Canada, le Japon et la Norvège, il nous semble que ces mesures ne servent qu'à esquiver la demande urgente des peuples d'interdire les expériences nucléaires. Il n'est pas nécessaire, en effet, de créer pour cela un mécanisme spécial de contrôle, car il est possible d'enregistrer immédiatement des explosions de bombes atomiques quel que soit le point du globe terrestre où elles ont lieu.

La délégation de la République populaire d'Albanie appuie fermement le projet de résolution présenté par l'Union soviétique sur cette question et considère que l'adoption de cette résolution par notre Organisation répondrait au voeu universel des peuples du monde, éliminerait le danger que créent les expériences nucléaires pour la vie et la santé des peuples et constituerait un premier pas heureux dans la voie de l'élimination totale des armes nucléaires.

Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie apprécie hautement tous les efforts faits par l'Union soviétique en vue de rechercher un terrain d'entente avec les Puissances occidentales et de parvenir aux solutions voulues dans la question du désarmement. Nous apprécions et nous appuyons fermement le récent effort que constitue la déclaration du Gouvernement soviétique du 17 novembre 1956, déclaration qui représente une bonne base de négociations pour arriver à un accord sur le désarmement.

Nous considérons qu'avec les nouvelles propositions soviétiques, s'ouvrent de nouvelles possibilités d'un accord sur la réduction des forces armées et des armements. Le Gouvernement soviétique, en répondant au dernier désir des Puissances occidentales, accepte la fixation des niveaux des forces armées à 2,5 millions pour l'Union soviétique, les Etats-Unis et la Chine, et à 750.000 hommes pour la France et le Royaume-Uni. Naturellement, cette réduction constituerait le premier pas durant la première année de la mise en application du programme, tandis que, au cours de l'année suivante, les forces seraient ramenées respectivement à 1,5 million et 650.000 hommes.

La question du contrôle paraît prendre la première phase dans les propositions des Etats-Unis d'Amérique. Naturellement, personne ne nie l'importance du contrôle ni son caractère complexe, mais ce n'est pas pour cela que les négociations ont pris si longtemps. La raison en est que la diplomatie occidentale s'est efforcée de les faire traîner en longueur, comptant esquiver ainsi le débat sur les mesures concrètes visant à la réduction et à l'interdiction des armes nucléaires.

M. Nase (Albanie)

Nous savons tous que l'Union soviétique a proposé tout un système de contrôle efficace et parfaitement acceptable, spécialement en vue de se garantir contre les attaques par surprise, et comprenant l'établissement de postes de contrôle dans les principaux ports, aux noeuds ferroviaires, sur les champs d'aviation et sur les autoroutes. Le plan prévoit aussi la formation d'un personnel d'inspecteurs qui auraient libre accès à tous les objets du contrôle et un droit de regard sur les crédits militaires et les décisions législatives et exécutives correspondantes. Ce système permettrait de déceler à temps les préparatifs d'une agression brusquée, et de les prévenir. Ne pouvant trouver des objections sérieuses contre cette proposition de l'Union soviétique, les Etats-Unis lui ont opposé le plan dit du "ciel ouvert", c'est-à-dire un plan de photographies aériennes, qu'ils présentent comme une condition sine qua non à un accord sur le désarmement. Ce plan ne résoud pas à lui seul le problème du contrôle du désarmement et il n'est pas de nature à empêcher l'agression.

Cependant, nous constatons que l'Union soviétique a donné une autre preuve encore de sa bonne volonté et de son désir de sortir de l'impasse. Elle se montre disposée à examiner la question du recours à des photographies aériennes dans une zone allant, en Europe, jusqu'à une profondeur de 800 kilomètres à l'ouest et à l'est de la ligne de démarcation entre les forces armées de l'OTAN et celles du Traité de Varsovie. Malgré la portée de ce nouveau geste de l'Union soviétique en vue de parvenir à un accord, les Etats-Unis, comme certaines autres Puissances occidentales qui ont fait ici des déclarations, ne manifestent pas la bonne volonté que l'on attendait d'eux et exigent de nouveau l'acceptation sans discussion du plan américain de "ciel ouvert".

Il convient de souligner de même l'importance de la proposition de l'Union soviétique au sujet du retrait des forces armées stationnées en territoire étranger et de la liquidation des bases militaires dans ces pays étrangers. L'Union soviétique propose qu'au cours de l'année 1957 les forces armées de l'Union soviétique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France stationnées sur le territoire de l'Allemagne soient réduites de un tiers, cette réduction étant sujette à un contrôle efficace. Toutes les bases militaires, navales et aériennes situées sur le territoire d'autres Etats doivent être supprimées dans un délai de deux ans. Mais les Etats-Unis refusent d'examiner ces propositions qui sont pourtant d'une grande

importance. Le Secrétaire d'Etat américain, M. Dulles, a déclaré ouvertement en décembre dernier que les forces armées des Etats-Unis en Europe seront maintenues comme par le passé.

La délégation de l'Albanie n'entend pas s'étendre davantage sur les différences existant entre la position adoptée par les Puissances occidentales, d'une part, et par l'Union soviétique, d'autre part. Elle estime toutefois nécessaire d'attirer l'attention de la Première Commission sur le fait que ces attitudes différentes ne peuvent être considérées isolément et indépendamment de la politique que poursuivent ces Puissances dans leurs relations internationales. Nous ne pouvons nous empêcher de constater que les efforts continus et l'attitude constamment constructive de l'Union soviétique au sujet du problème du désarmement concordent pleinement, ainsi que nous l'avons dit précédemment, avec la politique étrangère pacifique de ce pays, politique fondée sur le principe de la coexistence pacifique entre les Etats de systèmes politique et social différents. Il est parfaitement clair que l'attitude adoptée jusqu'à présent par les Etats-Unis d'Amérique à l'égard du problème du désarmement ne peut être isolée de la politique que poursuivent les milieux influents de ce pays. Rien ne peut justifier, rien ne peut voiler une telle politique qui poursuit des objectifs n'ayant rien de commun avec la consolidation de la paix.

Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie qui, dans sa politique étrangère, est guidé par le principe de la coexistence pacifique et de la collaboration internationale sur la base de l'égalité des Etats et du respect de leurs intérêts réciproques, s'est toujours efforcé d'apporter, dans la mesure de ses moyens, sa contribution à la solution du problème relatif au maintien et à la consolidation de la paix, dont la question du désarmement est l'un des éléments importants. Mon gouvernement a toujours appuyé tous les efforts constructifs faits à cet égard. En outre, le Gouvernement albanais a pris des mesures efficaces en procédant à une réduction de ses forces armées touchant 9.000 officiers et soldats, et en réduisant également ses dépenses militaires en 1956 dans une proportion de 25 pour 100 par rapport à 1955.

M. Nase (Albanie)

Ma délégation appuie les propositions de l'Union soviétique concernant la réunion d'une session spéciale de l'Assemblée générale qui se consacrerait exclusivement à l'examen du problème du désarmement. De même, nous considérons comme importante et raisonnable la proposition relative à l'augmentation du nombre des délégations qui participent aux travaux de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité.

Il y a de longues années déjà que le problème du désarmement préoccupe l'humanité tout entière. La course aux armements fait obstacle à la défense internationale et menace constamment de transformer n'importe quel conflit local en une guerre mondiale. Elle détourne en outre d'énormes ressources qui pourraient être orientées vers la production civile et le bien-être des peuples. La construction des armes modernes telles que l'arme nucléaire a rendu encore plus impérieuse la solution du problème du désarmement. Nous avons la conviction qu'il serait possible de régler ce problème si toutes les parties faisaient preuve de la bonne volonté que peuvent attendre d'elles les peuples qui exigent que des paroles on passe aux actes et aux réalisations en ce qui concerne le désarmement. En parvenant à un résultat positif dans ce domaine, les Nations Unies apporteraient à la cause du maintien et de la consolidation de la paix la plus grande contribution que l'on peut espérer d'elles.

M. MAHGOUB (Soudan) (interprétation de l'anglais) : Il peut sembler présomptueux, de la part de ma délégation qui représente un petit pays totalement désarmé, de participer à un débat sur le désarmement ou sur la réduction des armements. Mais les petites nations, comme mon pays, ont plus intérêt encore que les grandes Puissances à ce que le désarmement soit effectué; nos petits pays ne peuvent se développer que dans les époques de paix et de sécurité. Dans un monde en folie livré à la course aux armements, nos pays sont obligés de consacrer la plus grande partie de leurs budgets à l'augmentation de leurs forces armées et de leur équipement militaire, non pas dans l'espoir de maintenir l'équilibre de pouvoir, mais dans le vain espoir de défendre leurs territoires contre l'agression. Pourtant, nos ressources budgétaires, pour si maigres qu'elles soient, seraient nécessaires pour accroître et maintenir nos services sociaux, notamment dans les domaines de l'instruction et de la santé publique. Nous avons encore besoin de meilleures routes, de meilleurs moyens de communication; nos pays ont encore besoin d'élever le niveau de vie des peuples et d'améliorer leurs conditions. Nous avons donc le devoir d'aider à arrêter la course aux armements, à interdire la production et l'utilisation des armes nucléaires et à réduire les armements de type classique au minimum nécessaire à la sécurité intérieure du pays.

C'est dans cet esprit et dans ce but que ma délégation intervient aujourd'hui dans ce débat.

Les deux grandes Puissances ont exprimé à maintes reprises leur intention et leur désir, sinon de désarmer complètement, du moins de réduire leurs armements. Qu'il me soit permis d'examiner d'une manière détaillée les deux points de vue auxquels je fais allusion : celui du bloc occidental, d'une part, et celui du bloc soviétique, de l'autre. Lorsque nous aurons pu nous rendre compte des divergences entre ces deux points de vue, lorsque nous en aurons établi la liste, nous pourrons les transmettre à un comité spécial qui pourra être chargé de trouver une base d'accord.

Au cours des deux dernières années, nous avons été témoins d'activités diverses au sujet du désarmement. Ces activités étaient la conséquence des inquiétudes au sujet de l'avenir de la race humaine dans son ensemble et de la préservation de sa civilisation, ainsi que des craintes éprouvées au sujet des dangers d'un conflit armé à la fois pour les grandes et les petites nations. Certes, la science est arrivée à maîtriser la force de l'atome, cette force qui peut aussi bien susciter une catastrophe que conduire à la prospérité; les hommes de science ont devancé les hommes d'Etat et les politiciens; aussi, tant que ce fossé n'aura pas été comblé, tant que l'équilibre ne s'établira pas entre la science et la politique, tant que l'homme ne saura pas adapter ses instincts à ses formidables découvertes, le monde risque de courir au suicide. Si les principes et les valeurs humaines ne s'élèvent pas au-dessus des lois de la jungle, il n'est pas exagéré de dire que les armements modernes anéantiront, non seulement la civilisation actuelle, mais tout ce qui reste du patrimoine de nos prédécesseurs.

Sans aucun doute, il n'est pas un être humain qui puisse désirer, consciemment ou inconsciemment, une pareille catastrophe. De nos jours comme dans le passé, les grandes Puissances ont toujours été d'accord pour désirer honnêtement la paix et le désarmement; les divergences qui les séparent sont bien petites si on les compare à leurs conséquences.

Ces divergences portent principalement sur les méthodes d'exécution d'un programme de désarmement effectif; cependant, ces divergences se sont atténuées et il existe encore des chances de les supprimer. A la dernière séance du Sous-Comité, les Puissances occidentales ont déclaré que leur politique au sujet du désarmement prévoyait l'exécution d'un programme de désarmement par étapes, en commençant par des réductions importantes, soumises à un contrôle efficace, des forces armées, l'arrêt de la fabrication des armes nucléaires à une étape appropriée et, ensuite, l'élaboration d'un programme de contrôle. La déclaration des Puissances occidentales exprimait la conviction qu'il serait possible de s'entendre avec l'Union soviétique et exprimait en outre la détermination de ces Puissances de poursuivre leurs efforts pour réaliser cet accord.

De son côté, l'Union soviétique montra son mécontentement : il lui semblait que les Puissances occidentales battaient en retraite au sujet des niveaux des forces armées, refusaient de conclure un accord au sujet des armements de type classique et insistaient pour que le règlement des problèmes politiques importants soit considéré comme la condition préalable à tout désarmement.

En elle-même, cette situation était pourtant un progrès, car les divergences avaient diminué; cette situation constituait une nouvelle base pour les travaux de la Commission du désarmement, lorsqu'elle s'est réunie au mois de juillet dernier. L'accord se fit sur les chiffres de : 2.500.000 hommes pour les Etats-Unis d'Amérique, l'Union soviétique et la Chine, 750.000 pour le Royaume-Uni et la France et 200.000 hommes comme le minimum pour les autres Puissances.

Les divergences relatives à des questions aussi compliquées ne peuvent pas être réglées d'un jour à l'autre; l'héritage de suspicion mutuelle, les divergences idéologiques et autres, le désaccord presque complet sur tous les problèmes étudiés au cours des douze dernières années, tout cela peut prendre du temps pour disparaître avant que l'entente définitive soit atteinte. Nous ne pouvons pas, lorsque nous recherchons une solution définitive, nous borner à un seul point, espérant que les autres suivront à la manière d'une réaction en chaîne. La situation est extrêmement confuse et il convient de l'attaquer sur un front très large, pour si longue que soit cette méthode.

Depuis les séances du printemps tenues par la Commission du désarmement, la situation n'a pour ainsi dire pas changé. Les déclarations faites par les représentants des grandes Puissances se bornent à réitérer les positions antérieures. Il est regrettable que les délégations se soient livrées à des attaques et à des contre-attaques; des actes de ce genre ne peuvent, ni modifier les conditions antérieures, ni aider à créer l'ambiance qui convient pour atteindre le but que nous souhaitons tous.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a énuméré comme suit les objectifs de son gouvernement : en premier lieu, l'établissement d'un contrôle international efficace sur la production future de matériaux fissiles et l'engagement réciproque de consacrer la production future exclusivement à des utilisations non militaires; en second lieu, l'engagement de s'orienter vers une réduction des stocks existants;

en troisième lieu, lorsque ces deux points auront été exécutés, il sera possible de limiter, et finalement d'éliminer, les explosions nucléaires expérimentales; en quatrième lieu, la réduction des armements de type classique à des niveaux de base convenus par la Commission du désarmement, tout en prévoyant que cette réduction ne sera effectuée que si les problèmes qui divisent le monde sont réglés; en cinquième lieu, la création de dispositions contre toute attaque par surprise, de quelque côté qu'elle vienne. Ceci résume brièvement les objectifs principaux des Etats-Unis d'Amérique.

D'autre part, le représentant de l'Union soviétique a exposé les objectifs de son gouvernement qui, brièvement résumés, sont : le règlement pacifique de tous les différends internationaux, une réduction des armements et l'interdiction des armes nucléaires. Le représentant de l'Union soviétique a également informé la Commission qu'il désirait procéder à l'analyse de toutes les propositions particulières et déterminer celles sur lesquelles l'accord était possible, parce qu'elles ne font l'objet d'aucun différend; il a énuméré les propositions suivantes : une réduction importante des forces armées en deux étapes, un délai de deux années pour interdire les armes nucléaires et cesser leur fabrication, interdire leur utilisation et assurer à la fois la destruction complète des stocks et l'arrêt des explosions expérimentales; il a encore formulé des propositions en vue de réduire les forces armées en 1957, de limiter les dispositions de l'OTAN et du Traité de Varsovie, et enfin d'établir un contrôle international pour veiller à l'application des obligations contractées aux fins de désarmement.

Je ne veux pas me lancer dans l'analyse détaillée des divergences existant entre les grandes Puissances au sujet du désarmement. Cependant, je ne veux pas les sous-estimer; elles semblent se concentrer sur le point de savoir si l'on doit commencer par le désarmement ou par la solution des grands problèmes internationaux. Cette question aboutit à un cercle vicieux, duquel nous devons sortir d'une manière ou d'une autre.

Les divergences qui subsistent, à savoir celles qui concernent l'inspection et le contrôle, les inspections aériennes, les réunions des chefs des cinq Puissances (Union soviétique, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, France et Inde) et la composition de la Commission du désarmement, ne seront pas trop difficiles à résoudre.

Une fois que l'atmosphère favorable aura été créée, il n'est pas un seul désaccord qui ne puisse faire l'objet d'une solution. Mais, il est difficile de résoudre la question de savoir si l'on doit commencer par le désarmement ou par la solution des problèmes internationaux en suspens. Il y a des arguments très forts en faveur de chacune des deux thèses. Dans ces conditions, ma délégation estime que nous devrions courageusement nous attaquer aux deux problèmes en même temps.

Il ne s'agit pas de savoir ce que l'autre partie considère comme un avantage. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir même de la civilisation et du monde. Je répète que les petites nations sont beaucoup plus intéressées au désarmement que les grandes Puissances. Après tout, chaque partie prétend nous protéger de l'autre. D'autre part, une faible fraction des ressources immenses qui sont consacrées au désarmement pourrait atténuer la souffrance et la misère d'une grande partie de la race humaine et relever le niveau de vie de peuples qui doivent travailler avec acharnement pendant des années et des années avant de pouvoir espérer atteindre des conditions de vie meilleures, si elle était consacrée au développement des pays insuffisamment développés. Si une fraction des fonds de désarmement était canalisée pour servir à l'évolution économique mondiale, l'un des objectifs très nobles des Nations Unies serait atteint et le fardeau des hommes serait moins lourd à porter. L'humanité aurait davantage de raisons d'être satisfaite que si elle assistait à la victoire d'une partie ou de l'autre.

Les petites Puissances ont, à cela, un intérêt direct. Mais elles ont également un intérêt indirect car la maladie de l'armement est contagieuse. Certaines petites Puissances s'arment dans l'espoir vain de pouvoir se défendre mieux en cas d'attaque. L'argent qu'elles dépensent ainsi à renforcer leurs armements même s'il ne représente pas des sommes très importantes serait beaucoup plus nécessaire pour la construction d'écoles, d'hôpitaux, etc. Il est inutile de mettre l'accent sur cet état de choses dont les conséquences pourraient être fatales à tous. Ce fait devrait suffire à nous permettre de surmonter les difficultés secondaires et mesquines afin d'arriver à notre objectif suprême. Cette question est vitale pour l'humanité et nous sommes tous ici convaincus et pénétrés du même idéal de paix et de sécurité. Nous voulons tous épargner à nos enfants la terreur et les désastres d'une conflagration générale et nous voulons travailler aux relations amicales entre les peuples. Nous avons intérêt à améliorer le sort du monde afin de le laisser dans une situation meilleure que celle où nous l'avons trouvé. Ainsi notre conscience sera pure.

M. TARABANOV (Bulgarie) (interprétation du russe) : Le peuple bulgare, comme tous les autres peuples du monde, suit avec intérêt les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour régler les problèmes les plus difficiles de l'ère contemporaine et notamment le problème du désarmement général et de l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène. Nous savons tous que l'humanité ne se libérera pas, tant qu'il ne sera pas résolu, du cauchemar d'une troisième guerre mondiale si clairement décrit dans le discours de divers orateurs. Nous connaissons les possibilités de destruction des armes thermo-nucléaires et les effets nocifs des radiations. Il faut interdire les armes atomiques et à l'hydrogène, il faut interdire leur production et éliminer ces armes des armements des nations et il faut également détruire tous les stocks.

Les peuples qui ont connu les horreurs de la deuxième guerre mondiale, à un moment où les armes thermo-nucléaires n'existaient pas encore, ne pourront pas s'atteler à des tâches constructives et pacifiques avant que, par une réduction systématique et progressive, les forces armées et les armements soient réduits et jusqu'à ce que les Etats ne gardent uniquement que les armes dont ils auraient besoin pour maintenir l'ordre et protéger leurs frontières.

Nous savons que la tâche de l'Organisation des Nations Unies n'est pas une tâche aisée. Mais la tâche essentielle qui s'impose à notre Organisation est de libérer les générations à venir des horreurs de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, firent subir à l'humanité des souffrances indicibles

L'un des obstacles au progrès dans le domaine du désarmement est, comme on le sait, le fait qu'il y a dans divers pays des hommes et des groupes d'hommes qui retirent des profits énormes de la fabrication des armes atomiques et à l'hydrogène. Il est clair que ces hommes et ces groupes feront tout ce qu'ils pourront pour s'opposer à des mesures de désarmement, parce que le début d'un désarmement véritable serait pour eux non seulement le signal de la fin des bénéfices qu'ils retirent mais encore modifierait complètement leurs possibilités. Dans notre pays, il n'existe pas d'hommes ni de groupes financiers qui s'intéressent à la fabrication et à la vente d'armes. Le peuple et le Gouvernement bulgares veulent que soit développée l'économie nationale et ils veulent s'atteler à un travail constructif qui permettra d'améliorer le niveau de vie de la population. Un désarmement complet permettra aux gouvernements et aux peuples de consacrer tous leurs efforts à la réalisation de leurs objectifs

économiques et culturels. C'est pourquoi notre gouvernement et notre peuple ne rencontreront aucune difficulté dans la voie du désarmement, bien au contraire. Nous sommes unanimes à désirer ce désarmement. Nous savons que les gouvernements des pays où existent des groupes financiers puissants, intéressés à la fabrication et au trafic des armes et pour lesquels, en cas de désarmement, les profits cesseraient, se heurteraient à une opposition immense, même s'ils essayaient de s'engager dans la voie du désarmement. C'est pourquoi leur mérite serait d'autant plus grand s'ils pouvaient, dans un cadre social où de tels groupes sont tolérés, surmonter ces difficultés et faire progresser la solution du problème du désarmement.

Dans leurs interventions, divers délégués ont parlé des difficultés du problème. Mais ce faisant, ils ont servi l'intérêt de ces groupes qui cherchent à prouver qu'aucun désarmement n'est possible. C'est ainsi que le 15 janvier, le représentant de la Belgique a déclaré devant cette Commission :

"Des difficultés fondamentales subsistent donc, qu'il serait vain de nier. Mais il n'en résulte pas que, à défaut de les pouvoir surmonter en ce moment, la course aux armements soit l'unique alternative. Pour l'empêcher, il faut se convaincre, tout d'abord, que le désarmement est inéluctablement lié à un règlement satisfaisant des questions politiques, sans lequel le minimum indispensable de confiance ne saurait exister."

(A/C.1/PV.822, p. 23 et 24/25).

Il n'y a aucun doute que la solution des problèmes politiques en suspens créerait des conditions favorable au progrès dans la voie du désarmement. C'est peut-être en tenant compte de cela et des possibilités qui commencent à apparaître grâce aux différentes initiatives de l'Union soviétique et à cause de la pression de l'opinion publique mondiale, que certains cercles dirigeants et des groupes financiers des pays occidentaux ont provoqué l'agression contre l'Egypte, ont organisé et continuent d'organiser une action de sabotage contre les pays de démocratie populaire et l'Union soviétique, et préparent de nouveaux plans d'asservissement et de colonisation contre les peuples du Proche et du Moyen-Orient.

Il va de soi que de telles mesures ne contribuent pas à renforcer la confiance et la compréhension mutuelles. Si nous suivions la logique du représentant de la Belgique, il faudrait renoncer pour l'instant à toute tentative d'aller de l'avant dans le domaine du désarmement, jusqu'à ce que les problèmes politiques en suspens soient résolus. Il nous faut alors constater que les symptômes encourageants de relâchement des tensions internationales, accueillis avec ferveur par tous les peuples du monde, n'avaient pas l'agrément de certains cercles des pays occidentaux. Ces derniers, en effet, éprouvent un amour immodéré pour les ressources d'autrui et déclarent maintenant qu'ils ne peuvent vivre sans détenir entre leurs mains le pétrole du Proche-Orient. Les efforts déployés par ces cercles pour arrêter le processus d'assainissement du climat international empêchent d'aboutir au résultat envisagé.

Si, ainsi que l'ont souligné certains représentants, notamment celui de la Belgique, la question du désarmement ne peut être résolue avant qu'une solution soit apportée aux problèmes politiques en suspens, cela signifie-t-il que ceux-ci doivent être réglés en quelque sorte sous la menace du recours à la force et que ce n'est qu'ensuite qu'il faudra aborder le problème du désarmement? Si telle est l'intention des dirigeants de la vie politique des pays occidentaux, ils doivent en faire part à leurs propres peuples afin que ces derniers soient avertis des intentions de leurs gouvernements.

L'accord des pays occidentaux sur ce point nous apparaît clairement, après les déclarations faites par le représentant des Etats-Unis au cours de la présente discussion. De l'avis de la délégation des Etats-Unis, il sera impossible de procéder à des réductions d'armements, autres que celles de la première étape, avant que soient résolus les importants problèmes internationaux qui divisent actuellement le monde. Mais, au moment où serait abordée la deuxième étape du désarmement, qui peut nous garantir contre les entreprises d'esprits aventureux tels que ceux qui ont déclenché les événements d'Egypte?

Le règlement pacifique des problèmes internationaux permettrait des progrès rapides dans le domaine du désarmement. Seul, un désarmement total et général facilitera la solution pacifique de tous les problèmes qui séparent les divers pays.

En dépit des difficultés rencontrées dans la voie du désarmement et des divergences de vues qui se sont manifestées dans les propositions présentées, la Commission du désarmement et son Sous-Comité ont progressé, dans une certaine mesure, vers un rapprochement. Les propositions contenues dans la déclaration du Gouvernement soviétique du 17 novembre 1956 reflètent les désirs de tous les peuples du monde d'aboutir, le plus rapidement possible, à un désarmement général. On pouvait penser que ces propositions seraient accueillies avec satisfaction par ceux qui accusaient l'Union soviétique d'avoir présenté, le 26 mars 1956, une proposition qui portait seulement sur la réduction des armements de type classique.

Néanmoins, l'Union soviétique est de nouveau accusée de s'en tenir à une conception très simpliste d'interdiction des armes atomiques et de réduction des armements de type classique, position qu'elle a adoptée et qu'elle maintient depuis dix ans. Peut-être ces représentants eussent-ils préféré l'enregistrement d'expériences atomiques, comme il est proposé dans le projet de résolution du Canada, du Japon et de la Norvège? Cette proposition peut plaire à certains, car elle permet de jeter de la poudre aux yeux des peuples du monde, bien qu'elle ne concerne que de très loin le véritable désarmement.

Les populations du monde entier ont éprouvé une satisfaction réelle à constater que l'Union soviétique maintient obstinément sa proposition tendant à interdire l'emploi d'armes atomiques et nucléaires, à mettre fin aux explosions expérimentales, à détruire les stocks existants et à étudier les conditions d'un désarmement général dans le domaine des armes de type classique. Elles manifesteraient un mécontentement profond si l'Union soviétique modifiait sa position et s'engageait dans la voie de compromis secondaires créant l'illusion que quelque chose est accompli en matière de désarmement.

La Commission du désarmement et son Sous-Comité doivent étudier toutes les propositions présentées à l'Assemblée au cours de cette session et utiliser toutes les possibilités en vue d'aboutir à un accord dans ces questions d'une importance vitale pour le genre humain.

Considérons maintenant les propositions des Etats-Unis. Ils sont un des pays possesseurs d'armes atomiques et à hydrogène et leurs propositions, à l'exclusion de celles qui ont trait aux satellites terrestres et aux engins intercontinentaux, ne sont pas nouvelles. On les trouve déjà exprimées dans divers documents et discours; cependant, aujourd'hui, on nous les présente sous une forme à la fois plus développée et plus concrète.

Divers représentants ont vanté les mérites de ces propositions, les estimant réalistes et pratiques. En dépit de ces louanges, elles ne peuvent donner satisfaction aux aspirations des peuples du monde qui entendent que soient détruites les armes les plus meurtrières, c'est-à-dire les armes atomiques et à hydrogène.

On nous propose en effet d'arrêter le stockage des matières fissiles, mais non la production d'armes atomiques; on ne nous propose même pas de mettre fin aux explosions expérimentales d'armes nucléaires, mais sans doute les matières fissiles dont on dispose déjà sont-elles suffisantes pour assurer pendant longtemps non seulement la production d'armes, mais même de nouveaux types d'armes. Ce sont là des perspectives bien peu réjouissantes que les Etats-Unis offrent aux peuples du monde.

On peut conclure de leurs propositions qu'ils sont prêts à accepter l'interdiction des armes atomiques et à hydrogène mais, d'autre part, ils font état de l'impossibilité d'établir un contrôle rigoureux et de déceler les stocks déjà existants. Ils ne veulent pas cependant renoncer aux expériences de nouveaux types d'armes atomiques et à hydrogène dont il semble que le contrôle rigoureux est impossible. S'il n'y avait pas de contrôle, les Etats-Unis accepteraient l'interdiction, mais ils n'en veulent plus lorsque le contrôle est tout à fait possible. Ce faisant, ils ne tiennent aucun compte des dangers que représentent ces expériences de nouveaux types d'armes pour les populations du monde entier.

Nous ne doutons pas que certains spécialistes chercheront à nous persuader que les expériences d'armes thermonucléaires n'offrent aucun danger. De telles déclarations ne sauraient cependant ressusciter les morts ni guérir les malades. Les peuples du monde comprennent bien que les explosions expérimentales thermonucléaires non seulement ont des effets néfastes pour la santé des populations, mais encore sont dangereuses, car l'accumulation d'armes toujours plus meurtrières ne peut avoir qu'un résultat : un jour ces engins partiront d'eux-mêmes.

La délégation de la Bulgarie estime qu'il serait préférable, au lieu de présenter des propositions toujours nouvelles qui ne font que rendre le problème plus complexe encore de partir des résultats déjà acquis et d'aller de l'avant. Il semble qu'à l'heure actuelle tous ceux qui participent aux travaux de la Commission du désarmement et de son sous-Comité soient d'avis qu'il faille commencer par réduire les forces armées des grandes Puissances aux niveaux respectifs de 2.500.000 et 750.000 hommes. Ces propositions ont été acceptées par la délégation des Etats-Unis sous réserve, malheureusement, de certaines conditions qui rendent problématique leur mise en oeuvre.

Elles pourraient cependant servir de base pour la suite des travaux de la Commission du désarmement et de son sous-Comité. Il convient de rappeler qu'il serait peu réaliste de travailler à la solution de la question du désarmement et de convaincre les autres pays que l'on adopte dans ce problème une attitude sérieuse si l'on ne tenait compte de l'un des plus grands Etats du monde, la République populaire de Chine, dont la population représente près du quart de l'humanité.

A la lecture de divers discours ou documents officiels, comme des propositions soviétiques ou américaines, nous constatons que des hommes d'Etat soviétiques et américains ont déclaré que ces pays n'utiliseraient jamais les armes atomiques ou à l'hydrogène à des fins d'agression. Dans les lettres échangées par le Président Eisenhower et le Premier Ministre Bulganine, nous lisons : "Je dois souligner que les Etats-Unis entendent maintenir leur puissance et conserver ces armes " - c'est-à-dire les armes atomiques - "mais ne les utiliseront pas à des fins d'agression".

Pourquoi ces déclarations solennelles ne peuvent-elles être inscrites dans un document général? Elles créeraient des conditions favorables à de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement.

Certains ont prétendu que les armes thermonucléaires doivent servir à empêcher l'agression et qu'une telle déclaration serait inopportune. Mais celle-ci peut être faite au moment où l'on aboutira à un accord sur la réduction des forces armées aux niveaux respectifs de 2.500.000 et 750.000 hommes.

N'est-il pas évident qu'avec de telles armées il serait difficile de déclencher une guerre moderne et plus difficile encore de la gagner?

On a souligné que les armes thermonucléaires ne seraient pas utilisées à des fins d'agression, mais seulement pour se défendre contre toute attaque atomique.

Je voudrais dire un mot de la proposition tendant à modifier la composition de la Commission du désarmement et de son sous-Comité en augmentant de quatre membres la première et de deux membres le second. Ce sont là d'excellentes suggestions qui faciliteront la solution du problème du désarmement.

Il convient que la Commission du désarmement et son sous-Comité consacrent tous leurs efforts à la tâche d'examiner toutes les possibilités et d'élaborer des propositions qui permettraient d'accomplir un progrès dans la voie du désarmement. Il ne faut pas rejeter, mais au contraire retenir une initiative telle que la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies pour étudier le problème du désarmement. Il convient également de ne pas perdre de vue la nécessité de convoquer aux mêmes fins une conférence des Chefs d'Etat des grandes Puissances. Il faut tout faire, cette année, pour servir la cause du désarmement.

M. YARAZI (Syrie): Ma délégation a toujours participé au débat sur le désarmement. Sa position a été amplement définie au cours des sessions antérieures de l'Assemblée générale. Je ne voudrais pas ici répéter ce qui a été précédemment dit par les représentants de la Syrie. Ma seule intention est de fournir une série de commentaires qui, de l'avis de mon gouvernement, paraissent découler de la lecture de l'immense quantité de documents qui ont trait au problème du désarmement.

Le représentant de l'Iran a, avec sa sagesse habituelle, tracé hier le rôle que peuvent jouer les petites Puissances en matière de désarmement. Ce point de vue a été énoncé aujourd'hui par le représentant du Soudan; je le partage entièrement.

Les pays d'Asie et d'Afrique qui ont récemment réalisé leur indépendance nationale ne possèdent certes pas la faculté d'intervenir efficacement pour arrêter la course aux armements. Ces pays, à l'instar d'autres, sont intéressés en premier lieu au maintien de la paix et de la sécurité. Bien mieux : la paix est essentielle à la réalisation de leurs aspirations et à l'accomplissement des tâches qui sont dévolues à leurs peuples et à leurs dirigeants.

Telles sont les raisons pour lesquelles un pays aussi petit que la Syrie se préoccupe sérieusement des progrès qui pourraient et devraient être réalisés dans le domaine du désarmement.

Pour en arriver aux faits, ma délégation exprime le regret qu'aucun accord n'ait pu être conclu jusqu'à présent au sujet de la réduction des armes de type classique et de l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive. De plus, l'atmosphère de détente internationale qui fut le résultat de la Conférence que tinrent les Quatre Grands à Genève en juillet 1955 semble s'estomper. De nouveaux nuages, parfois assez noirs, s'accumulent à l'horizon de l'humanité. Il est nécessaire de les dissiper et de rétablir le climat de confiance tellement nécessaire à la marche ascendante des peuples.

Le droit au bonheur est l'un de ceux que les pères de la Constitution américaine ont envisagé au moment où elle fut rédigée. Je crains que du train dont vont les choses, on ne puisse aboutir qu'à semer la misère et à créer le malheur.

Nous avons écouté avec soin les propositions faites par les représentants des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Nous sommes convaincus qu'une entente demeure nécessaire. Cette entente serait réalisée sur la base de toutes les suggestions que les grandes Puissances entendent apporter.

Il est certain qu'en matière de contrôle international, les points de vue, bien que divergents, tendent à se rapprocher.

Le problème du désarmement intéresse les petits pays tels que le mien à plusieurs égards. On a maintes fois souligné le fait que les dépenses affectées à la course aux armements pourraient être employées à développer les ressources du monde. De cette manière, les pays sous-développés envisageraient l'avenir avec un optimisme plus marqué. L'abîme qui les sépare des pays qu'on a coutume de nommer "développés" ou "industrialisés" ne manquerait pas de disparaître au fur et à mesure du développement de la technique. Celle-ci demeure toujours soumise aux impératifs de la guerre. La science est, dans les conditions actuelles du monde, mise au service des puissances de destruction alors qu'elle devrait servir uniquement à relever le niveau de l'homme afin que, de génération en génération, le flambeau éternel de la vie soit transmis intact et amélioré.

A quoi assistons-nous aujourd'hui? Il n'est que de jeter un regard sur les principales activités des grandes Puissances pour constater qu'elles consacrent les trois-quarts de leurs ressources à développer leur puissance guerrière. C'est là une constatation attristante. Elle le devient encore davantage quand on songe à d'autres aspects du problème du désarmement.

Le représentant de la Yougoslavie a évoqué à juste titre, il y a quelques jours, l'emploi de la force comme moyen de réaliser des objectifs d'ordre politique. Cette affirmation est, à notre grand regret, justifiée par les événements. Nombre de délégués qui m'ont procédé ont fait allusion aux récents événements du Moyen-Orient. Si le problème du désarmement avait été réglé plus tôt, la sécurité de la vaillante Egypte et celle de tous les pays arabes n'aurait pas été menacée. L'attaque que l'on connaît a été menée à l'aide de tous les engins de destruction que deux Puissances, auteurs de propositions et de contrepropositions sur le désarmement, ont entendu utiliser parce que la politique suivie par certains pays arabes ne leur plaisait pas, car elle portait atteinte à leurs prétendus intérêts légitimes.

Comment parler de désarmement quand on lit, dans le New York Herald Tribune du 17 janvier 1957, sous la plume de M. Anthony Nutting, ancien Ministre d'Etat au Foreign Office, qu'il faut éliminer la Syrie en tant qu'entité politique, car sa présence constitue un foyer de danger? Je dirai à M. Anthony Nutting ce qu'a dit Alfred de Musset : "Il y a loin de la coupe aux lèvres".

Je ne voudrais pas m'étendre davantage sur la question de l'intervention armée en Egypte et dans mon pays, auquel les impérialistes et leur associé, Israël, ont fait l'honneur de survoler son territoire, afin de s'assurer de la présence des avions soviétiques "Mig" en Syrie. "Ce fait paraît incroyable!" diront les représentants assis autour de cette table. Toutefois, au cours d'une conférence de presse tenue à Toulon, en décembre dernier, l'amiral Barjot, l'un des chefs de l'expédition armée contre l'Egypte, a franchement reconnu avoir envoyé des avions de reconnaissance en Syrie, afin de constater si les avions russes étaient posés au sol ou non. Est-ce là une activité conforme aux plans de désarmement que ne cesse de fournir le représentant de la France? Il appartient à M. Jules Moch, que je respecte beaucoup et qui connaît très bien son métier, d'ajuster les contradictions qui naissent de la confrontation des plans théoriques avec les dures et tristes réalités de la pratique.

Comment pourrait-on parler de désarmement quand deux flottes navales et aériennes, doublées de forces terrestres ...

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais rappeler au représentant de la Syrie que nous devons nous efforcer de parvenir à une solution rapide de la question qui nous occupe. Je lui adresse une prière amicale afin qu'il évite d'envenimer le débat. En effet, si le représentant de la Syrie se lance dans des considérations marginales, des répliques s'ensuivront et nous nous écarterons du point principal. Or le temps presse et je crois que nous souhaitons tous arriver à une solution constructive en renvoyant toutes les propositions intéressantes des grandes Puissances - et, en passant, je rends hommage à l'Union soviétique comme aux Etats-Unis pour les projets qu'ils ont déposés - à l'organisme compétent.

C'est dans cet esprit que je demande au représentant de la Syrie de bien vouloir tenir compte de mon appel. Il ne s'agit pas d'un rappel à l'ordre. Je n'invoque pas mon pouvoir présidentiel. C'est en tant qu'ami de la Syrie que je lui adresse cette prière.

M. TARAZI (Syrie) : J'ai toujours respecté vos décisions, Monsieur le Président, et je voudrais observer la même attitude à l'égard de celle-ci. Cependant, le peuple de la Syrie ne me permettrait pas de passer sous silence les faits réels. Mais je serai très bref et j'éviterai toute polémique.

Comment pourrait-on parler de désarmement quand deux flottes navales et aériennes, doublées de forces terrestres, sont mobilisées et se tiennent prêtes à semer la mort et la destruction en masse, à causer la ruine et le désastre dans une ville aussi belle que Port-Saïd? Cette opération a été préparée dans le secret pendant des semaines entières. Il n'est que de lire à cet effet les trois articles qu'a écrits, dans Le Monde des 7, 8 et 9 décembre 1956, le journaliste français Jean Planchais.

Les faits que je viens de relater sont, de l'avis de ma délégation, liés à un point essentiel, à savoir l'existence des bases militaires en territoire étranger. L'opération "Mousquetaire", qui a finalement échoué, n'aurait pu être élaborée s'il n'y avait eu l'île de Chypre et si les forces françaises et britanniques n'étaient venues y stationner. Le désarmement a pour but d'assurer la paix. Or la paix est constamment mise en danger dès que des forces peuvent s'élancer à l'improviste et mener une attaque par surprise.

Je crois que là, Monsieur le Président, je ne sors pas du sujet, puisque les grandes Puissances ont parlé des attaques par surprise.

Le peuple et le Gouvernement de la Syrie sont parfaitement conscients de la menace que constituent les forces se trouvant à Chypre, située à quelque 20 milles de la côte syrienne. Cette attitude est-elle compatible avec l'esprit dans lequel devrait se réaliser le désarmement?

Au cours de la neuvième session de l'Assemblée générale, M. Selwyn Lloyd a déclaré que la présence des forces anglaises à Chypre était rendue nécessaire par le fait que l'Angleterre avait contracté des obligations de défense à l'égard de certains pays arabes. On n'a que trop bien constaté à quels desseins les forces en question ont été utilisées.

Les remarques précédentes amènent mon gouvernement à formuler une observation essentielle. Le désarmement ne saurait être réalisé en dehors d'un climat de confiance. Je crois qu'il serait sage, à cet effet, d'appliquer les cinq principes essentiels du droit international que le Premier Ministre de l'Inde, M. Nehru, a formulés sous l'épithète de "Pansha Sheela" et qui ont été adoptés par la Conférence de Bandoung. L'un des principes en question est celui de la non-agression. Un autre, dont l'importance n'est pas moindre, consiste dans la non-intervention dans les affaires des autres Etats. On ne peut s'occuper de désarmement et intervenir dans la politique des autres pays. On entend parler, aujourd'hui, de l'existence d'un "vide" politique, d'un "vacuum" dans les pays du Moyen-Orient, parce que ces pays sont devenus indépendants. C'est là une manière de penser qui va à l'encontre de la logique des événements. Elle risque d'aboutir à des attaques armées et de déclencher les pires catastrophes pour l'avenir de l'humanité. Il n'existe plus de vide aujourd'hui. Les peuples sont les seuls responsables de leurs destinées. Ils sont les seuls dépositaires également de leurs destinées. Les pays arabes entendent réaliser leur "unité" nationale et se tenir à l'écart de tout bloc militaire. Ils luttent contre l'impérialisme et le sionisme. Ils travaillent au raffermissement de la paix. Par le fait même qu'ils désirent ne pas participer aux alliances militaires, leur contribution à la solution du problème du désarmement devrait être appréciée à sa juste valeur.

A titre d'exemple de cette contribution, qu'il me soit permis de citer la Déclaration commune syro-indienne, du 21 janvier 1957, c'est-à-dire d'hier. Cette déclaration a particulièrement fait état de l'intervention des grandes Puissances qui utilisent à cette fin les pactes et les alliances militaires. "Ces pactes, y est-il dit, sont nuisibles à la paix et à la stabilité du Moyen-Orient."

Un autre aspect du problème du désarmement est celui de l'interdiction des armes nucléaires et des armes de destruction massive.

Ma délégation est heureuse de constater que l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires jouit de l'appui presque unanime de cette Commission. On me permettra de rappeler à cet effet qu'en 1950 ceux qui avaient signé l'Appel de Stockholm étaient taxés de communisme. La même épithète s'applique, aujourd'hui, aux gouvernements qui entendent préserver leur indépendance nationale. Mais cette indépendance sera préservée en dépit des efforts des impérialistes.

Combien impressionnante était l'intervention du représentant du Japon, qui a scrupuleusement décrit les conséquences des expériences nucléaires. Ma délégation partage son point de vue. En outre, animé et guidé par l'esprit et la lettre des résolutions de la Conférence de Bandoung, mon gouvernement pense que l'utilisation des armes nucléaires et des armes de destruction massive devrait être complètement interdite. Cette interdiction devrait également s'appliquer aux expériences nucléaires, dont les conséquences sont désastreuses.

Telles sont les remarques que ma délégation entendait faire au sujet du désarmement. Ce faisant, notre seul but est d'affermir la paix et la sécurité internationales, objectif essentiel de la Charte des Nations Unies.

M. JAMALI (Irak) (interprétation de l'anglais): Il y a plus de dix ans que nous discutons la question du désarmement et nous aurons à le faire encore pendant de nombreuses années. La raison en est que si nous souhaitons tous désarmer afin d'alléger nos budgets du lourd fardeau des armements et de consacrer une grande partie de ces ressources à des fins pacifiques et constructives, la nécessité d'avoir des armes s'impose toujours à nous. Nous avons besoin d'armes parce que certains estiment qu'avec des armes ils peuvent faire disparaître l'injustice, l'oppression et la domination. Quelques-uns craignent d'être attaqués par un voisin puissant et il est possible que certains souhaitent encore dominer et imposer leur propre système social et politique à d'autres ou exploiter d'autres peuples et d'autres territoires.

Aussi longtemps que la crainte, l'injustice, la convoitise, le désir de domination et d'exploitation des autres subsisteront dans le monde, le besoin d'armes continuera de se faire sentir. Aussi longtemps que la guerre froide idéologique se poursuivra, aussi longtemps que les grands problèmes politiques de l'heure, telles que l'unification de l'Allemagne et de la Corée et la question de Palestine, ne seront pas résolus, aussi longtemps que le colonialisme, que ce soit sous son ancienne forme d'outre-mer ou sous son nouvel aspect continental, persistera, les armements demeureront nécessaires. La relation qui existe entre l'atmosphère politique et morale et le désarmement est directe. Plus vite le baromètre politique et moral de l'humanité montera, plus vite nous saurons que l'atmosphère est propice au désarmement. Plus il y aura d'honnêteté, de justice, de liberté et d'abnégation dans le monde, plus il sera facile de désarmer. En d'autres termes, pour mettre en application un plan efficace de désarmement, la confiance mutuelle, un sens de la justice et le respect entre nations, grandes et petites, doivent prévaloir.

Jusqu'à présent, nous avons surtout discuté la question du désarmement en nous plaçant du point de vue des grandes Puissances et du gigantesque appareil de guerre et d'armes mortelles qu'elles possèdent. C'était, sans aucun doute, justifié. Un conflit mettant aux prises les grandes Puissances nous affecterait tous. Je désire aborder la question du point de vue des petites Puissances, car tout conflit entre les petites Puissances pourrait affecter les grandes Puissances.

Je voudrais parler de notre partie du monde, le Moyen-Orient, et soulever deux questions qui sont directement liées au problème des armements. La première est celle que l'on a appelé la théorie de l'équilibre des armes entre Israël et ses voisins arabes. Le 25 mai 1950, trois Puissances occidentales, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, ont publié une Déclaration commune dont je voudrais citer le passage suivant :

"Les Gouvernements du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis, ayant eu l'occasion, durant la récente réunion à Londres des Ministres des affaires étrangères, d'examiner certaines questions relatives à la paix et à la stabilité des États arabes et de l'État d'Israël, et en particulier, celle des envois d'armes et de matériel de guerre à ces États, ont décidé de faire la déclaration suivante.

"1° Les Trois Gouvernements reconnaissent que les États arabes et l'État d'Israël ont tous besoin de maintenir un certain niveau de forces armées dans le dessein d'assurer leur sécurité intérieure, leur légitime défense et de leur permettre de jouer le rôle qui leur revient dans la défense de l'ensemble de la région. Toute demande d'armes ou de matériel de guerre à destination de ces contrées sera appréciée à la lumière de ces principes. Aussi, les Trois Gouvernements désirent-ils rappeler et réaffirmer les termes de la déclaration faite par leurs représentants au Conseil de sécurité, le 4 août 1949, déclaration dans laquelle ils affirment leur opposition au développement d'une course aux armements entre les États arabes et Israël.

"2° Les Trois Gouvernements déclarent avoir reçu de tous les États actuellement bénéficiaires d'expéditions d'armes l'assurance que l'État acheteur n'entend entreprendre aucun acte d'agression à l'égard d'un autre État. Des assurances similaires seront demandées de tout autre État de cette région à destination duquel ils autoriseraient l'envoi d'armes dans l'avenir."
(Notes et études documentaires, 22 janvier 1953, No 1.698, p. 39 et 40).

Dans la pratique, cet accord fut interprété comme signifiant qu'Israël devait avoir une puissance d'armement égale à celle de tous les Etats arabes voisins réunis. Le résultat fut qu'Israël était fort, si fort qu'il envahit successivement les Etats voisins. La Jordanie, la Syrie et l'Egypte furent attaquées l'une après l'autre par des forces armées puissantes. Il y eut des centaines de pertes en vies humaines.

L'Egypte, se rendant compte qu'elle ne pourrait obtenir des armes de sources occidentales pour sa légitime défense, dut en rechercher en Tchécoslovaquie où Israël s'en était procuré dans le passé. Ce fut le déclenchement au Moyen-Orient d'événements politiques en chaîne qui devaient conduire à l'impasse actuelle. Le prétendu argument selon lequel un équilibre devrait exister entre les Etats arabes et Israël est moralement et politiquement insoutenable. Tout d'abord, les armements d'une nation doivent être laissés à sa décision et être conformes à ses responsabilités et besoins propres. S'il doit y avoir un contrôle des armements, il doit être universel et juste. C'est parce que Israël était ivre de la puissance de ses armes qu'il a envahi l'Egypte et qu'il continue d'occuper le territoire égyptien.

Si l'on veut que la paix règne au Moyen-Orient, avec un contrôle des armes, les armements d'Israël doivent être proportionnels à sa superficie et à sa population. En attendant un règlement définitif et équitable de la question de Palestine, la protection de la Force des Nations Unies pourrait être offerte à Israël, mais non pas les armes qu'il utilise pour envahir ses voisins. C'est pourquoi nous adressons un appel aux Etats qui fournissent à Israël de l'argent et des armes pour leur demander de cesser de le faire, afin qu'un nouveau conflit puisse être évité au Moyen-Orient.

La deuxième question qui affecte directement la paix au Moyen-Orient et qui est également liée au problème des armements, est celle de l'infiltration et de la subversion communistes. Mon pays, l'Irak, est un de ceux qui ont ressenti, pendant de nombreuses années, le danger du communisme pour son système social, économique et politique. Afin de préserver notre intégrité et de dissiper la crainte de la subversion ou de l'invasion communiste, nous avons, avec nos voisins et amis, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, et avec le Royaume-Uni, jeté les bases du Pacte de Bagdad.

Le Pacte de Bagdad n'est dirigé contre personne. Nous ne nourrissons aucun mauvais dessein à l'endroit du peuple de l'Union soviétique ou de quiconque. Cependant, nous sommes fondés, en vertu des Articles 51 et 52 de la Charte, à nous préparer en cas de légitime défense, à contribuer au maintien de la paix en étant prêts à nous défendre.

En Irak, nous voyons dans sa véritable perspective le danger que fait peser le communisme sur notre existence. Nous avons vu ce qui s'est produit en Corée, au Vietnam, en Europe orientale. On ne saurait dire que l'URSS ne se préoccupe pas du Moyen-Orient. Nous avons besoin d'armes, non pour attaquer qui que ce soit, mais pour nous défendre si d'autres nous attaquent.

C'est pourquoi nous saluons le plan du président Eisenhower tendant à aider les peuples du Moyen-Orient qui ont besoin d'armes et d'argent pour se défendre; nous le saluons plus spécialement parce qu'il se fonde sur le respect de l'indépendance des pays intéressés et parce qu'il propose que la paix, dans cette région, repose sur la justice. Nous espérons sincèrement que les Arabes de Palestine bénéficieront de la justice. Nous croyons que le plan du président Eisenhower peut apporter une grande contribution à la paix, selon les modalités que revêtira cette aide et le lieu où elle s'exercera. Un Moyen-Orient stabilisé représentera une importante contribution au désarmement.

Revenant au plus large problème du désarmement, il va sans dire que nous nous réjouissons de tout progrès accompli vers la réduction des armements et l'interdiction des armes atomiques. Mais nous répéterons cette année ce que nous avons dit dans le passé, savoir qu'aucun désarmement ne devrait intervenir avant que nous n'ayons la pleine garantie d'un complet système de contrôle et d'inspection. Aussi longtemps que la confiance n'est pas absolue et que nos craintes subsistent, le fait de désarmer, pour les peuples épris de paix, pourrait signifier le suicide.

Nous appuyons tout ce qui est contenu dans le mémorandum des Etats-Unis d'Amérique. Nous approuvons le projet de résolution de la délégation soviétique, à ceci près que nous ne voyons pas le besoin, à ce stade, de prévoir une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous appuyons le projet de résolution soumis par les délégations du Canada, du Japon et de la Norvège.

Je répète qu'à moins que règne la confiance mutuelle, que soient partout respectées la liberté et l'indépendance des nations, il est futile de parler de désarmement.

M. COMAY (Israël) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais réserver le droit, pour ma délégation, de répondre à certaines remarques, concernant la situation dans le Proche-Orient et mon pays, qui ont été faites dans le discours que nous venons d'entendre.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Il sera loisible au représentant d'Israël d'user de son droit de réponse à l'issue du débat général.

M. HAMDANI (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a étudié avec soin les rapports soumis et écouté avec beaucoup d'attention les déclarations faites jusque-là au sein de la Première Commission, notamment par les représentants des Puissances qui font partie de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité.

Nous devons noter le fait fondamental que la possibilité d'une conflagration mondiale, allumée dans le Moyen-Orient, a été effectivement éliminée lorsque les deux plus grandes Puissances se sont trouvées d'accord au sein de cette Organisation. La reconnaissance de ce fait devrait inciter à comprendre que le désarmement, dans tous ses aspects, ne peut être réellement et graduellement mené à bien que si les grandes Puissances se mettent d'accord. En fait, l'histoire récente comme la chronologie du problème du désarmement ont montré ces grandes Puissances plus enclines à jouer à cache-cache; il semble qu'elles se soient surtout entendues pour ne pas être d'accord.

Encore qu'une réduction unilatérale des forces armées ait été annoncée par certaines Puissances, ce qui est naturel en période d'incontestable atténuation des tensions internationales, on ne saurait voir là un désarmement, tel que le conçoivent les Nations Unies.

Les Nations Unies recherchent un accord multilatéral en vue d'une réduction équilibrée de tous les armements, de l'interdiction des armes nucléaires et autres armes de destruction massive et d'un contrôle accompagné de garanties.

Dans le domaine des armes nucléaires, les gouvernements ont en quelque sorte pratiqué un jeu de navette entre l'exigence d'un contrôle et l'élimination de ces armes. Il semble qu'on mette aujourd'hui l'accent moins sur le désarmement atomique à proprement parler que sur les moyens de se préserver d'une attaque par surprise. Il semble qu'on s'oriente vers les moyens d'empêcher les pays qui ne produisent pas encore d'armes nucléaires de s'adonner à cette fabrication. L'Agence internationale de l'énergie atomique contrôlera effectivement le développement des applications pacifiques de la technologie nucléaire. Grâce à une inspection destinée à empêcher que les matières fissiles octroyées puissent être utilisées à la fabrication de bombes atomiques, l'Agence sera susceptible d'amener un certain désarmement. Ceci n'affecte pas les stocks détenus par les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'URSS.

Ma délégation se réjouit donc de l'offre spontanée des Etats-Unis d'Amérique de prélever sur leurs propres stocks des matières fissiles qui seront dévolues à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à des fins pacifiques. Ma délégation espère sincèrement que d'autres grandes Puissances disposant de stocks suivront cet exemple. C'est un moyen effectif de diminuer les stocks.

Le lent cheminement des pourparlers entre les grandes Puissances, sur le sujet vital du désarmement, a contrasté avec le progrès sensationnel accompli dans le domaine des engins téléguidés, perfectionnement le plus récent des armes nucléaires. Non seulement ces armes nouvelles modifieraient le caractère de la guerre, mais elles susciteraient de nouveaux problèmes. Aussi ma délégation signale-t-elle à l'attention du Sous-Comité les objectifs constructifs mentionnés par les représentants des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni. La reprise des pourparlers, dans cette ligne, permettrait de marquer un progrès tangible dans le domaine complexe du désarmement. Nous pensons qu'une fois qu'un contrôle international effectif de la production à venir serait établi, des mesures pourraient être prises en vue de réduire les stocks existants, grâce à des transferts volontaires de matières fissiles à l'Agence internationale, à des fins pacifiques.

La production à venir de matières fissiles une fois contrôlée, les explosions nucléaires expérimentales pourraient être éliminées. Il y a donc beaucoup de force dans la suggestion qu'a faite le représentant de la Norvège de rechercher immédiatement les moyens de limiter ces expériences nucléaires, en les annonçant à l'avance aux Nations Unies.

Le représentant de la Suède a demandé un moratoire des expérience nucléaires. Ma délégation appuiera avec joie toute proposition en ce sens susceptible de recueillir l'approbation unanime de la Commission.

Ma délégation note avec satisfaction que les grandes Puissances sont apparemment d'accord sur la première phase de réduction des armements de type classique et des forces armées, moyennant une inspection appropriée. Ma délégation pense qu'avec de la bonne foi et de la bonne volonté un tel système d'inspection pourrait être établi, qui conduirait à la première étape de cette réduction des armements de type classique et des forces armées.

Je suis entièrement d'accord avec mon collègue de l'Irak qui a souligné que le désarmement ne pouvait commencer qu'avec le désarmement moral. Le désarmement commence dans le coeur des peuples, pour se refléter dans la politique de leurs gouvernements.

M. Hamdani (Pakistan)

C'est l'opinion publique et non pas la propagande qui doit jouer un rôle vital et persuader les gouvernements qu'ils doivent négocier entre eux afin d'éliminer le risque d'une destruction totale de la race humaine.

Enfin, je voudrais répéter ce qu'a dit le Ministre des affaires étrangères de mon pays dans la déclaration qu'il a faite au cours de la discussion générale :

"... les plus sceptiques d'entre nous doivent admettre que la brèche entre les diverses positions a été considérablement comblée. Ma délégation espère ardemment qu'elle le sera totalement. Elle doit l'être car l'alternative est trop effrayante pour être envisagée. Les êtres humains manquent peut-être de beaucoup de qualités, mais l'instinct de conservation est fort et c'est lui qui dicte nos actes." (A/PV.601, page 31).

M. MAHMOUD (Egypte) (interprétation de l'anglais) : Dans les déclarations qu'ils ont faites ce matin, les représentants de la Syrie et de l'Irak ont fait mention de l'agression dont l'Egypte a été victime en octobre dernier. Ils ont exprimé l'opinion non seulement de leurs propres délégations, mais aussi celle de la délégation égyptienne sur ce point. Nous avons déjà traité cette question longuement à l'Assemblée générale, et nous continuerons de le faire lorsque la discussion reviendra en séance plénière. Aujourd'hui, je me bornerai à parler des aspects techniques de la question à l'examen.

La délégation de l'Egypte n'a pas l'intention de commenter en détail les divers suggestions, propositions et documents qui nous ont été soumis par la Commission du désarmement et son Sous-Comité. Cette décision ne devrait pourtant pas être interprétée comme un manque d'intérêt de la part de mon gouvernement ou comme signifiant qu'il sous-estime l'importance du problème. Bien au contraire, je commencerai par déclarer que mon gouvernement se félicite de l'attention de plus en plus profonde que portent à cette question les Membres des Nations Unies, en particulier les petites nations. C'est là, à notre avis, un indice encourageant que nous progressons dans la bonne voie et une preuve qu'avec des efforts et de la patience nous pourrions aboutir à une solution. En effet, l'intérêt croissant que portent à cette question les petits pays donnera des résultats et augmentera tant que les Nations Unies adhéreront aux véritables principes de la Charte, créant ainsi un courant très fort dans l'opinion publique, qu'aucun pays, si grand soit-il, n'osera méconnaître. L'opinion publique mondiale mérite notre soutien continu et

M. Mahmoud (Egypte)

inlassable et nous devrions tous, grandes et petites nations, y trouver un stimulant.

A cet égard, nous partageons le point de vue qu'a exprimé hier le représentant de l'Iran. Ferme et convaincu que la question du désarmement n'est pas, du moins moralement et humainement parlant, le monopole des grandes Puissances, la délégation égyptienne n'a pas l'intention de blâmer l'une ou l'autre partie. Nous aborderons ce problème vital en considérant uniquement le droit et la justice.

Tout en étant conscients des intérêts et des positions des pays principalement intéressés, nous pensons néanmoins que les petites nations, qui forment la majorité de la population du globe, ont absolument le droit d'exprimer leur opinion sur cette question d'importance vitale. Nous estimons aussi que leur opinion devrait être prise en considération et non pas traitée à la légère. Il ne nous semble pas que le problème doive en fin de compte être renvoyé, comme il l'a toujours été, à la Commission du désarmement ou à son Sous-Comité, pour y être débattu à huis clos. Une telle procédure, qui constitue un cercle vicieux, ne nous amènera à aucune solution pratique. Il ne convient pas que les Nations Unies continuent de procéder de la sorte, de bon ou de mauvais gré.

Le moment est venu d'entendre l'opinion des petites nations, de leur donner le droit de prendre une part active à cette discussion importante. Il est vrai que jusqu'ici aucun petit pays respectueux des lois n'a jamais déclenché une guerre mondiale; il est également vrai cependant que, si un conflit étendu éclatait, ses effets dévastateurs se feraient sentir dans presque toutes les parties du monde.

Lorsqu'il s'agit de régler des questions internationales, on nous rappelle à diverses reprises les principes du droit et de la justice internationaux. En général, cette voix de la sagesse est celle des grandes Puissances, lorsqu'il s'agit de problèmes qui n'entrent pas dans la sphère de leur intérêt direct. Cependant, lorsque nous discutons des problèmes aussi importants que la question du désarmement, nous trouvons rarement un écho de cette croyance et de cette philosophie. Pourtant le principe de la justice n'est pas moins important et pas moins applicable dans le cas du désarmement qu'en toute autre occasion. Il n'est ni équitable ni avisé de monopoliser les possibilités du monde dans une seule direction - celle du mal - et non pas dans l'autre, qui est celle de la paix et du progrès. Le rythme inouï de la course aux armements, atomiques ou de type classique, est devenu une menace si

M. Mahmoud (Egypte)

effrayante que l'on finit par douter de la sagesse qu'il y a, pour ceux qui sont responsables de la périlleuse situation actuelle, à poursuivre la même politique, qui sans nul doute amènera le monde à une heure critique à laquelle, le le crains, personne ne peut dire s'il sera possible de repartir dans la bonne direction.

Les rouages effroyables de la guerre froide nous portent à croire qu'il est grand temps de donner un autre cours aux événements.

Voilà comment nous voyons leur situation, et ce tableau reflète de qui se passe actuellement dans le monde. Le nier serait faire preuve de beaucoup d'optimisme. Il se peut que ce soit un tableau bien triste, mais sous quelque angle qu'on le regarde, il ne présente rien d'encourageant. A notre avis, mieux vaut regarder les choses en face que de s'illusionner.

Mais il ne suffit pas de reconnaître la gravité de la situation. Il nous faut aller jusqu'au coeur du problème et essayer de lui trouver une solution, si imparfaite soit-elle, qui puisse au moins ouvrir la voie à un règlement durable qui permettra aux peuples du monde de vivre dans la paix et la sécurité.

S'il est vrai que le noeud du problème du désarmement est la question du système de contrôle et d'inspection, il est également vrai que tout système de contrôle, pour être efficace, devrait être appliqué dans des conditions qui permettent un minimum de confiance entre les grandes Puissances. C'est là une condition sine qua non à toute tentative de règlement du problème du désarmement. A notre sens, il paraît impossible qu'un système de contrôle quelconque, si efficace soit-il, puisse être appliqué dans une atmosphère de méfiance. Il ne suffit pas de faire des plans d'inspection et de prévoir des garanties. Il est tout aussi important de créer l'ambiance nécessaire à l'application utile d'un tel système de contrôle.

Il découle de tout cela que les Nations Unies devraient, en priorité, faire tous leurs efforts pour mettre un terme à la guerre froide, du moins pour quelque temps. La fin de la guerre froide n'est pas moins importante qu'un cessez-le-feu dans le cas de véritables hostilités, car la guerre froide est non seulement un obstacle à toute solution, mais encore elle paralyse le développement des ressources potentielles du monde, ce qui est d'autant plus dangereux que, contrairement aux véritables hostilités, qui en général ont une durée limitée, la guerre froide fait croire aux gens qu'ils vivent dans un monde en paix, tandis qu'ils sont en fait entraînés vers une fin qu'ils n'ont nul désir de connaître.

M. Mahmoud (Egypte)

Les petites Puissances non seulement peuvent, mais doivent en appeler aux grand afin qu'elles se mettent d'accord si elles veulent réellement accomplir certains progrès vers la solution des grands problèmes politiques et des questions qui s'y rattachent.

L'attitude de l'Egypte à l'égard du contrôle et de l'inspection a été exposée à maintes reprises devant cette Commission ainsi que lorsque mon pays était membre du Conseil de sécurité et de ses organes subsidiaires. Nous continuons de penser que tout accord de désarmement doit porter sur un système efficace de contrôle et d'inspection. Nous savons cependant qu'il est difficilement possible, pour ne pas dire impossible, de réaliser du jour au lendemain un système idéal, et c'est pourquoi ma délégation se prononce en faveur d'un système de portée limitée qui pourrait être éprouvé en un certain lieu et pendant un certain temps afin de permettre la mise sur pied ultérieure d'un système général.

La délégation de l'Egypte est d'avis qu'il ne faut pas se confiner dans une attitude passive et négative jusqu'au moment où le système idéal de contrôle pourra être élaboré. Si les grandes Puissances pouvaient se mettre d'accord sur une réalisation expérimentale, nous sommes persuadés que cette expérience leur permettrait de corriger les défauts qui apparaîtraient les premiers temps et de parvenir ainsi à un plan beaucoup plus satisfaisant et de nature à être appliqué universellement. Nous devons donc nous engager dans cette voie le plus tôt possible et sans perdre de temps. Il ne faut pas différer la solution jusqu'au moment où nous espérons réaliser un système de contrôle idéal, d'autant plus qu'un plan paraissant aujourd'hui satisfaisant sur tous les points pourrait fort bien se révéler insuffisant demain, étant donné les progrès de la technique et de la science contemporaines.

Nous pensons que le principe de l'inspection aérienne ainsi que l'idée de créer un réseau de postes d'observation terrestres peuvent, ainsi que d'autres suggestions avancées par l'une ou l'autre partie, conduire à un système d'inspection provisoire satisfaisant.

L'Egypte a déjà exposé à maintes reprises et dans tous ses détails sa position à l'égard du problème posé par l'existence des armes nucléaires. Nous avons appuyé la recommandation de la Conférence de Bandoung qui évoque cette question. Je ne rappellerai pas cette recommandation qui est bien connue de tous, mais je voudrais, pour le procès-verbal, préciser que, de l'avis de mon gouvernement, il devrait être mis fin à toutes les expériences nucléaires et thermo-nucléaires. Je n'ai pas besoin d'attirer l'attention de la Commission sur les

effets désastreux de ces expériences et sur les menaces que font peser sur nous tous les retombées radioactives provenant des explosions. Le représentant du Japon a, pour d'excellentes raisons, lancé un appel en faveur de mesures destinées à mettre fin à ces menaces, et nous espérons que cet appel sera entendu. Nous voulons croire que les grandes Puissances, afin de donner la preuve de leur bonne volonté et de leurs préoccupations humanitaires, mettront fin à ces expériences, ou en tout cas se mettront d'accord pour prévoir un système d'enregistrement préalable sous le contrôle des Nations Unies, chaque fois qu'un pays voudra procéder à une expérience nucléaire ou thermonucléaire. Il est certain que ces mesures ne suffiront pas pour effacer le danger de l'arme nucléaire, mais ce sera tout de même un premier pas qui, nous l'espérons, permettra d'en faire d'autres.

La délégation égyptienne a évidemment étudié de près toutes les propositions présentées en vue de l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène et mon gouvernement espère qu'un jour viendra où ceux qui tiennent à leur disposition le secret de l'atome décideront d'un commun accord de mettre hors la loi l'utilisation des armes terribles qui résultent de la découverte de ce secret.

Je voudrais exposer maintenant l'attitude de ma délégation à l'égard de la question de la composition de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité. Depuis la création de la Commission, en 1952, et depuis celle du Sous-Comité, en 1953, ces organes ont été saisis de nombreuses propositions qui, après examen, ont été transmises à l'Assemblée générale, puis ensuite renvoyées à nouveau à la Commission et au Sous-Comité afin qu'ils continuent de rechercher les solutions souhaitables. Il existe actuellement une tendance d'augmenter le nombre des membres de la Commission du désarmement qui, à l'heure actuelle, est égal à celui des membres du Conseil de sécurité. Nous estimons que cette suggestion doit être appuyée car une représentation plus large au sein de la Commission du désarmement renforcerait sans doute l'intérêt des petits pays à l'égard du problème du désarmement et permettrait ainsi à la Commission de travailler avec davantage de chances de succès. La délégation de l'Egypte appuiera par conséquent toute proposition dans ce sens.

En terminant, ma délégation exprime l'espoir fervent que l'on pourra parvenir à concilier les positions divergentes qui se reflètent dans les déclarations des Puissances principalement intéressées. Nous désirons voir les points de vue se rapprocher et nous nous prononcerons en faveur de tout projet de résolution qui serait de nature à favoriser cette évolution. Nous voulons qu'un accord intervienne un jour et nous sommes d'avis que la Commission du désarmement doit pouvoir commencer, le plus rapidement possible et dans la meilleure atmosphère, la tâche importante qui lui est confiée. Les grandes Puissances, surtout, doivent se convaincre que des positions trop rigides ne conduisent nulle part. Corrigeons nos erreurs et mobilisons tous nos efforts pour engager le monde dans une voie pacifique et conduisant vers un avenir meilleur.

M. AZNAR (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : La délégation de l'Espagne intervient aujourd'hui pour la première fois dans le débat consacré au désarmement par la Première Commission de l'Assemblée générale.

Il y a bien des années, aux temps de la Société des Nations, le Gouvernement espagnol afficha son intérêt pour ce même problème et intervint de la façon la plus active dans les délibérations qui, à cette époque, semblaient ouvrir des horizons nouveaux autorisant des espoirs qui se révélèrent trompeurs. Plus de six lustres se sont écoulés depuis ces jours révolus. Genève entendit alors des discours éloquents et des déclarations solennelles. Ce qui n'empêcha pas pourtant la seconde guerre mondiale d'éclater et de lancer un défi à l'humanité civilisée. Les manifestations d'un pacifisme dénué de toute sincérité furent couvertes par le bruit des canons les plus puissants que le monde eût alors entendus tonner et par la déflagration des explosifs les plus destructeurs connus jusqu'à ce jour. Les débats de Genève résonnent aujourd'hui à nos oreilles comme l'écho sinistre d'une société qui marchait vers le suicide. Des millions d'hommes perdirent la vie et des villes entières disparurent.

Aujourd'hui, les discours recommencent; les délibérations reprennent; des voix prometteuses annoncent la paix et l'entente entre les peuples. Mais nous sommes en droit de nous demander si tous ces espoirs ne seront pas un jour engloutis dans une nouvelle catastrophe atomique.

A Genève, l'Espagne s'était prononcée en faveur d'un système entouré de garanties et fondé sur la collaboration pacifique entre tous les peuples. Aujourd'hui, le problème est aggravé par la possibilité d'appliquer l'énergie nucléaire à la fabrication des armes de guerre et le Gouvernement espagnol tient à réitérer ici sa ferme décision de travailler pour la paix et seulement par la paix.

Il est urgent que les grandes Puissances - celles dont dépend l'avenir de l'humanité - s'engagent véritablement dans la voie d'une politique de désarmement réel. Malheureusement, les conséquences politiques de la dernière guerre mondiale ont entraîné le réarmement défensif de l'Occident; c'était le seul moyen de garantir la survivance du monde libre. Mais il n'est pas possible et il ne sera pas possible de continuer longtemps à vivre, sans de graves risques, dans une atmosphère lourde de tension et d'angoisse, comme celle qui nous étreint aujourd'hui. Les peuples vivent dans la terreur du lendemain; il faut mettre un terme à ce cauchemar.

Nous entendons parler de la nécessité de désarmer; nous nous rallions avec enthousiasme à ceux qui réclament avec force l'exécution de mesures de désarmement. Mais la vérité est que, d'une manière ou d'une autre, la course aux armements se poursuit et s'accélère. Pourquoi les peuples s'arment-ils ? Tout simplement parce qu'il existe des questions et des conflits politiques qui divisent les hommes et les peuples en groupes inconciliables, en factions nourrissant la haine et le désespoir. Tant que persistent ces conflits, les propositions de désarmement courent le risque de n'être que paroles semées au vent, ou des apparences destinées à tromper les crédules.

Ensuite, nous avons entendu dire que la solution des problèmes politiques et le rétablissement de la confiance réciproque, aujourd'hui disparue, sont indispensables à la réalisation d'un programme efficace de désarmement. A cet égard, nous nous rallions entièrement aux déclarations faites par diverses délégations, notamment par celle de l'Italie.

Nous sommes d'accord avec la délégation des Etats-Unis pour reconnaître qu'il n'y a pas de désarmement possible, véritable et efficace sans l'institution d'un contrôle international. La conception du contrôle international nous semble une idée féconde; nous avons la conviction que, si l'Union soviétique désire vraiment

contribuer à la paix mondiale, elle arrivera à surmonter toutes les craintes qui semblent actuellement paralyser son attitude.

Sous ce rapport, il serait bon que les suggestions figurant dans le mémoire des Etats-Unis fussent précisées davantage; nous sommes sûrs que, de cette manière, elles feront chaque jour davantage la conquête de l'immense majorité des peuples et qu'il sera possible un jour de parvenir à l'étape où l'énergie nucléaire sera utilisée uniquement à des fins pacifiques, étape qui ouvrira une époque triomphale dans l'évolution de la civilisation. J'estime que nous devons ici faire l'éloge des déclarations réitérées de la délégation de la France.

Pour toutes ces raisons, la délégation de l'Espagne appuie l'esprit qui anime les cinq points figurant au mémoire que la délégation des Etats-Unis d'Amérique a présenté à la Commission.

Je saisis cette occasion pour dire que l'intervention du représentant de la Norvège nous a paru particulièrement intéressante; car le représentant de la Norvège a analysé, avec une grande élévation d'esprit et une grande objectivité, les questions difficiles soulevées par la fabrication future des armes nucléaires, par le contrôle des centres producteurs, des explosions nucléaires expérimentales, et par la nécessité d'établir un système d'enregistrement de ces explosions expérimentales, afin d'éviter les conséquences matérielles et psychologiques si importantes que ces expériences peuvent entraîner.

La délégation de l'Espagne votera en faveur du projet de résolution présenté par le Canada, le Japon et la Norvège au sujet du système d'enregistrement que je viens de mentionner.

Les cinq points du mémoire présenté par la délégation des Etats-Unis contiennent des éléments plus constructifs et plus sérieux qui, sans aucun doute, permettront d'entamer et d'élargir des négociations extrêmement utiles. Ces cinq points, je le répète, suscitent, d'une manière générale, non seulement notre sympathie, mais même notre appui enthousiaste; nous sommes certains qu'ils seront très utiles. Il ne me semble ni possible, ni concevable que l'Union soviétique n'arrive pas à trouver, dans le mémoire américain, des éléments suffisants pour poursuivre des pourparlers sincères en faveur de la coexistence internationale.

La délégation de l'Espagne, d'autre part, désire vivement que l'on ne tourne pas en dérision les hommes sincères qui ont formulé des promesses de paix aux Nations Unies dès le jour de leur création; elle désire que l'on ne transforme

pas en crime inqualifiable ce qui peut être le salut de l'humanité.

Il importe donc que nous ne nous perdions pas dans le labyrinthe d'une rhétorique excessive; nous ne devons pas, comme cela s'est produit il y a vingt ans, permettre à un nouveau et terrible conflit de prendre naissance derrière l'écran de fumée des discours prononcés en cette Commission. Efforçons-nous de transformer en réalité vivante l'avènement de ce monde, fait de bonheur, de justice et de paix, que le Président des Etats-Unis annonçait en des termes qui ont rempli d'espérance le coeur de tous les hommes de bonne volonté.

La séance est levée à 12 h. 50.